



COMITE DÉPARTEMENTAL D'ÉQUITATION  
DE LA MEUSE

## ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE 2024 CONVOCATON

Madame, Monsieur,

L'Assemblée générale ordinaire du Comité Départemental d'Equitation Meuse se tiendra le :

**Lundi 9 décembre 2024 à 19h30**  
**à Restaurant Le Portofino**  
**54 rue du Dr Nève 55000 Bar-le-Duc**

Les membres actifs du Comité Départemental d'Equitation de la Meuse au 31 août 2024 pourront voter **exclusivement par internet du samedi 16 novembre 2024 à 08h00 au jeudi 28 novembre 2024 à 14h30.**

Cette Assemblée générale peut valablement délibérer si son quorum est réuni (article X.B des statuts CDE).

### ORDRE DU JOUR :

1. Rapport moral et quitus 2024,
2. Rapports financiers et quitus 2024,
3. Budget prévisionnel 2025,
4. Questions diverses.

Les membres actifs seront appelés à voter par internet sur les 3 premiers points de l'ordre du jour.

**Le jour de l'Assemblée générale, les membres actifs pourront voter sur place par internet jusqu'à 14h30.**

Les documents faisant l'objet du vote sont consultables sur le site du CRE Grand Est [www.cregrandest.fr](http://www.cregrandest.fr). Les statuts et règlement intérieur du CDE sont consultables sur le site [www.ffe.com](http://www.ffe.com) (rubrique La FFE > Statuts et Règlement intérieur).

Si le quorum requis n'est pas atteint, le vote par internet continuera **jusqu'au jeudi 05 décembre 2024 à 14h30.**

Le présent courrier tient lieu de convocation pour une seconde Assemblée réunie sans condition de quorum le **23 décembre 2024 à 19h30** à l'adresse suivante : en visio.

Les votes enregistrés pour la première Assemblée générale sont valables pour la seconde Assemblée générale.

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, à l'assurance de mes salutations les meilleures.

Emilie Robert-Aguir  
Présidente du CDE de la Meuse